FICHE 7 – COUVERTURE VÉGÉTALE EN INTERCULTURE

Exigences relatives au maintien d'une quantité minimale de couverture végétale au cours des périodes pluvieuses et aux modalités de gestion des résidus de récolte

Les risques de lixiviation des nitrates sont particulièrement élevés pendant les périodes pluvieuses à l'automne. Les nitrates proviennent alors du reliquat d'azote minéral du sol en fin d'été et de la minéralisation automnale des matières organiques du sol.

Objectif :
La couverture des sols en fin de l'été et à l'automne peut contribuer à limiter les fuites d'azote au cours des périodes pluvieuses à l'automne en immobilisant temporairement l'azote minéral sous forme organique.

Elle ne dispense en aucun cas d'ajuster le fertilisation azotée pour que le reliquat d'azote minéral à la récolte de la culture précédente soit minimal.

Qui est concerné :
Les prescriptions s'appliquent à tout îlot cultural situé en ZV.

1. Cas des intercultures longues

La couverture des sols **est obligatoire pendant les intercultures longues**.

La couverture des sols est obtenue soit par :
- l'implantation d'une culture intermédiaire piège à nitrates (CIPAN)
- l'implantation d'une culture dérobée
- des repousses de colza denses et homogènes spatialement
- des repousses de céréales denses et homogènes spatialement dans la limite de 20 % des surfaces en interculture longue à l'échelle de l'exploitation.

Dans le cas des intercultures longues à la suite de cultures de maïs grain, sorgho ou de tournesol, la couverture peut être obtenue par un broyage fin des cannes suivi d'un enfouissement des résidus dans les 15 jours suivant la récolte.

La couverture des sols n'est pas obligatoire dans les intercultures longues :

- lorsque la récolte de la culture principale est postérieure au 20 septembre (date à partir de laquelle la récolte de la culture principale ne permet plus d'implanter une CIPAN ou une dérobée). Cette adaptations ne s'appliquent pas aux intercultures longues derrière du maïs grain, du tournesol ou du sorgho,

- Dans la « zone à contrainte argileuse ***ZCA*** pour la couverture des sols », si travail du sol réalisé pendant la période d'implantation de la CIPAN ou des repousses. Mais **mesures compensatoires obligatoires** :
  - mettre en place une couverture des sols sur au moins 20 % de la surface en interculture longue située dans la ZCA
  - mettre en place une bande végétalisée non fertilisée d'au moins 5 mètres de large le long des cours d'eau de la ZCA (identifiés sur les cartes IGN au 1/25000 en trait bleu plein et trait bleu pointillé nommé ou non nommé)

Cette adaptations ne s'appliquent pas aux intercultures longues derrière du maïs grain, du tournesol ou du sorgho.

2. Cas des intercultures courtes

La couverture des sols est **obligatoire dans les intercultures courtes** entre une culture de colza et une culture semée à l'automne. Elle peut être obtenue par les repousses de colza denses et homogènes spatialement qui doivent être maintenues au minimum 1 mois.

La couverture des sols n'est pas obligatoire dans les intercultures courtes (ou longues) si :
- un travail du sol doit être réalisé pendant la période d'implantation de la CIPAN ou des repousses.

3. Modalités pratiques

Implantation :
La CIPAN et les cultures dérobées doivent être implantées **avant le 20 septembre.**

Remarque non réglementaire : une bande de « non semis » de CIPAN en bordure de parcelles pour maîtriser les adventices de bord deb champ et/ou des bandes intercalaire dans la parcelle pour favoriser la diversité des milieux pour la petite faune sont tolérées si ces bandes sont localisées et de largeur restreinte (largeur d'un vibroculteur) ;

Maintien et destruction :
La CIPAN doit être maintenue pendant **au moins 2 mois** à compter de la date de semis.
La CIPAN et les repousses autorisées ne peuvent pas être détruites **avant le 1er novembre**.
Toutefois leur destruction est possible **à partir du 1er octobre sur la ZCA.**

La destruction chimique des CIPAN, des couverts végétaux en interculture et des repousses est interdite, sauf sur les îlots culturaux :

- en techniques culturales simplifiées (TCS)
- en semis direct sous couvert
- destinés à des légumes, à des cultures maraîchères ou a des cultures porte-graines
- infestés sur l'ensemble de l'îlot par des adventives vivaces (avec déclaration à l'administration)

La destruction est donc soit mécanique, soit naturelle par le gel.

Remarques non réglementaires :
- Les TCS, caractérisées par le non recours au labour, peuvent prendre des formes très différentes, avec des degrés de simplification du travail du sol très variés. Elles peuvent inclure plusieurs passages d'outils, certains réalisant un travail superficiel et d'autres un travail profond sans retournement du sol, par opposition au labour. Elles peuvent aussi correspondre à du semis direct qui exclut tout travail du sol et se limite au semis. Dans le cadre du programme d'actions « nitrates », un îlot cultural sera considéré comme étant mené en TCS s'il n'a pas été labouré au cours des 3 dernières années ;
– un broyage ou roulage du couvert avant la date limite de destruction est possible pour éviter la montée en graine du couvert et donc dès la floraison du couvert ;
– un déchaumage léger après la récolte de colza ou céréales est possible si les repousses sont maintenues par la suite ;
- *– l'usage localisé d'herbicide (lutte contre certaines adventices) est autorisé sur CIPAN ou repousses.*

Le bilan azoté post-récolte :

Un bilan azoté post-récolte est à calculer pour chaque îlot cultural en interculture longue sur lequel la couverture du sol n'est pas assurée.

Il est à calculer par campagne culturale (voir la fiche spécifique de calcul)

Méthode de calcul :

Ensemble des apports d'azote réalisé entre la récolte de la culture principale précédente (année N-1) et la récolte de la culture principale de l'année N	-	Exportations en azote liées à la récolte de la culture principale de l'année N et le cas échéant des exportations en azote de la culture dérobée implantée
Apports d'azote		**Exportations d'azote**

Remarque :Il ne s'agit que d'un outil pédagogique de sensibilisation sur les quantités d'azote non utilisées, pour montrer l'intérêt de la couverture des sols. Le solde du bilan reflète à la fois les pertes potentielles vers l'eau et vers l'air et les variations de stock d'azote du sol.